

SANTORIN PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée au capital de 87 531 236 euros
Siège social : Arteparc Fuveau – Bâtiment D – 29 allée Saint Jean
La Barque - 13710 FUVEAU
880 285 853 R.C.S. Aix en Provence

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE EN DATE DU 16 JUIN 2025**

[...]

CINQUIEME RESOLUTION

Cette résolution a pour objet d'affecter le résultat de l'exercice 2024

L'Assemblée Générale statuant à titre ordinaire, décide de déterminer et d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

I – RESULTAT DE L'EXERCICE

Perte de l'exercice 2024..... (5 217 980) €

II- AFFECTATION DU RESULTAT

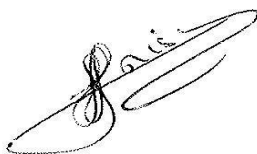
En totalité au report à nouveau(5 217 980) €

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende à ce jour s'agissant du quatrième exercice social.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[...]

Pour extrait certifié conforme



Le Président
Monsieur Patrice TAISSON

SANTORIN PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée au capital de 87 531 236 euros
Siège social : Arteparc Fuveau – Bâtiment D – 29 allée Saint Jean
La Barque - 13710 FUVEAU
880 285 853 R.C.S. Aix en Provence

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024

Bilan et annexes certifiés conformes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrice Taisson', written over a horizontal line.

Patrice TAISSON
Président de la société "SANTORIN PARTICIPATIONS"

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SANTORIN PARTICIPATIONS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12							
Adresse de l'entreprise 29 Allée Saint Jean 13710 FUYEAU		Durée de l'exercice précédent* 12							
Numéro SIRET* 8 8 0 2 8 5 8 5 3 0 0 0 3 7		Néant ☐ *							
		Exercice N clos le, 31122024		N-1 31122023					
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG					
		Fonds commercial (1)	AH	AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	4 650	AK	4 220	429	1 359	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP		AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	16 461	AU	13 077	3 383	1 399	
		Immobilisations en cours	AV	3 128 000	AW		3 128 000		
		Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU	217 286 848	CV		217 286 848	217 286 848	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD		BE				
		Prêts	BF		BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	303 788	BI		303 788	4 226 503	
TOTAL (II)		BJ	220 739 747	BK	17 297	220 722 449	221 516 111		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 900 248	BY		2 900 248	1 734 270	
		Autres créances (3)	BZ	122 507 975	CA		122 507 975	61 837 533	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
		Disponibilités	CF	513 750	CG		513 750	785 363	
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	485 000	CI		485 000	748 409	
Comptes de régularisation	TOTAL (III)		CJ	126 406 974	CK		126 406 974	65 105 577	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	484 734			484 734	722 155		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	347 631 456	1A	17 297	347 614 158	287 343 844	
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SANTORIN PARTICIPATIONS				Néant ☐ *		
				Exercice N		
				Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 87 531 236)			DA	87 531 236	89 499 227
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	71 235 758	73 145 405
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(22 557 667)	(18 480 868)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(5 217 980)	(4 076 799)
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	14 013 927	10 912 558
	TOTAL (I)			DL	145 005 273	150 999 522
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	156 659 166	107 959 166
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	6 923 718	3 252 833
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 155 260	605 408
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	37 870 740	24 526 912
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	202 608 885	136 344 321	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	347 614 158	287 343 844	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	202 608 885	136 344 321
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SANTORIN PARTICIPATIONS						Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	3 846 940	FH		FI	3 846 940
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 846 940	FK		FL	3 846 940	3 212 020
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 525 672	1 209 888
	Autres produits (1) (11)					FQ	311	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	5 372 924	4 421 909
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 245 567	2 266 277
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	105 029	66 634
	Salaires et traitements*					FY	1 986 406	1 371 837
	Charges sociales (10)					FZ	797 648	570 104
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo- bilisations - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS)				GA	4 393	4 333
		- dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)					GE	5	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	6 139 050	4 279 187
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(766 126)	142 721	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	8 466 685	4 820 591
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		424
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	8 466 685	4 821 016
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	237 421	237 421
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	14 195 528	9 173 258
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	14 432 949	9 410 679
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(5 966 264)	(4 589 663)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(6 732 390)	(4 446 942)	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS SANTORIN PARTICIPATIONS		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	230 400	500 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	230 400	500 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		276
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	23 466	349 551
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	3 101 369	3 101 369
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	3 124 835	3 451 196
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(2 894 435)	(2 951 196)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(4 408 845)	(3 321 339)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	14 070 009	9 742 925	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	19 287 990	13 819 724	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(5 217 980)	(4 076 799)	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	7 604 380
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	1 525 672
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs A6	obligatoires A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
	joindre en annexe :				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cession d'immobilisations financières		23 466		230 400	
Amortissement des frais de constitution		3 101 369			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

SANTORIN PARTICIPATIONS SAS

Etat récapitulatif des annexes

Exercice du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024

Présentation du groupe Softway Medical et faits caractéristiques...	1.0
Présentation du Groupe SOFTWARE MEDICAL	1.1
Les faits caractéristiques de l'exercice	1.2
Perspectives du Groupe	1.3
Evènements importants survenus depuis la clôture	1.4
Principes, règles et méthodes comptables.....	2.0
Principes, règles et méthodes	2.1
Autres informations sur les règles comptables	2.2
Note sur l'actif.....	3.0
Immobilisations	3.1
Mouvements des immobilisations brutes	3.1.1
Mouvements des amortissements	3.1.2
Immobilisations nettes au 31 décembre 2024	3.1.3
Créances clients et comptes rattachés	3.2
Autres créances	3.3
Comptes de régularisation actif	3.4
Note sur le passif.....	4.0
Capital social	4.1
Capitaux propres	4.2
Provisions pour risques et charges	4.3
Dettes financières	4.4
Note sur le compte de résultat.....	5.0
Produits d'exploitation – ventilation du chiffre d'affaires	5.1
Impôts sur les bénéfices	5.2
Charges et produits financiers	5.3
Charges et produits exceptionnels	5.4
Transferts de charges	5.5
Engagements financiers et autres informations.....	6.0
Charges à payer	6.1
Produits à recevoir	6.2
Filiales et participations	6.3
Eléments concernant les entreprises liées et participations	6.4
Engagements donnés	6.5
Effectif moyen	6.6
Etat des créances	6.7
Etat des dettes	6.8
Provisions inscrites au bilan	6.9
Rémunération des dirigeants	6.10
Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société	6.11
Intégration fiscale	6.12

SANTORIN PARTICIPATIONS SAS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2024, dont le total est de 347 614 158 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant une perte de 5 217 980 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Le groupe, dont la société Santorin Participations est la société mère, est éditeur et intégrateur de logiciels pour le marché de la santé.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

NOTE 1 – Présentation du Groupe et événements significatifs

1.1 - Présentation du Groupe

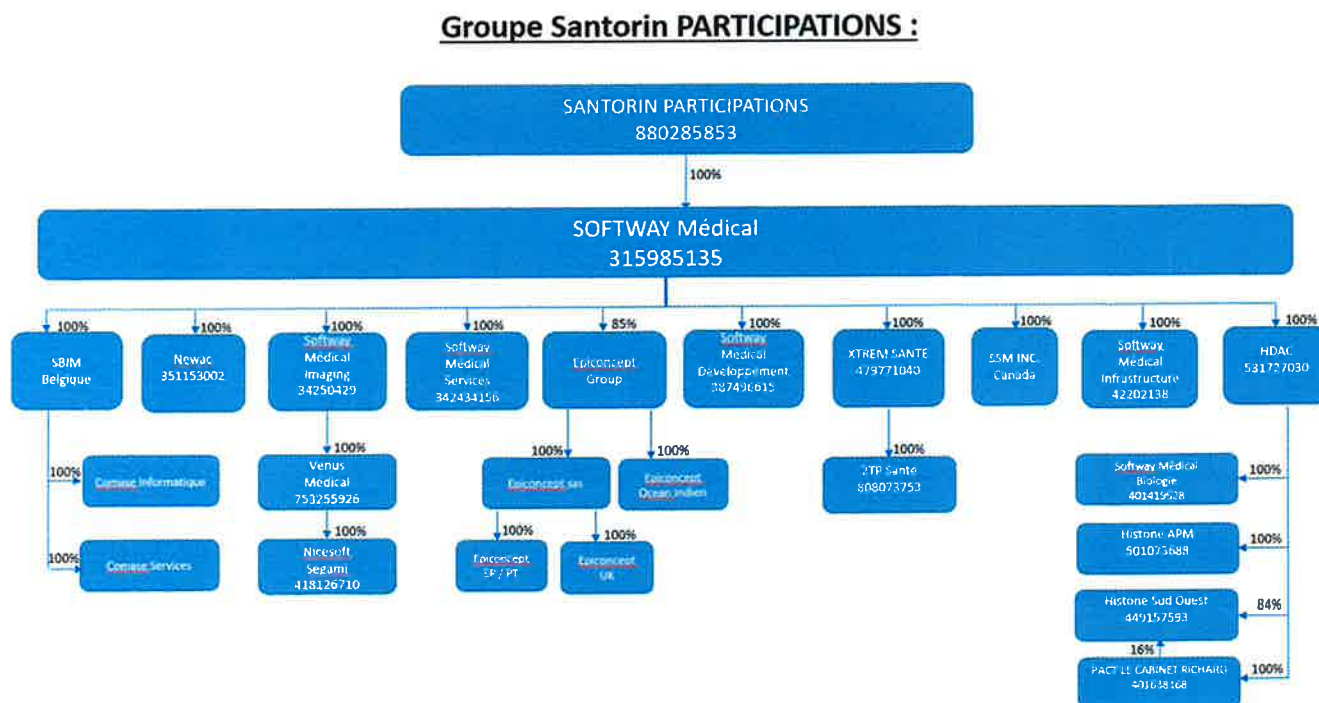
Le groupe Softway Medical est un éditeur, intégrateur de logiciels pour le marché de la santé. Softway Medical offre aux établissements publics et privés des solutions de pilotage du système d'information pour la prise en charge administrative et médicale du patient, la gestion des plateaux techniques et l'organisation administrative de l'établissement. Avec ses dernières acquisitions, le groupe dispose aussi d'une offre de consultation pour généralistes et spécialistes en médecine de ville, les maisons de santé et les centres de santé, dans des technologies les plus récentes.

Le 15/01/2020 l'actionnariat du Groupe Softway Medical a été réorganisé avec la création d'une nouvelle société SAS Santorin Participations qui détient désormais 100% du groupe Softway Medical.

La SAS Santorin Participations est, elle-même détenue au 31/12/2024 à hauteur de :

- 62,01 % par Five Arrows Principal Investments (FAP),
- 28,80 % par Naxicap Partners
- 9,19 % par divers managers.

Ci-dessous l'organigramme du groupe Santorin Participations :



La SAS Softway Medical , a acquis le 28 février 2024 l'intégralité des parts sociales du Groupe SBIM, groupe de trois sociétés, éditeur de solutions spécialisées dans les solutions logicielles pour le secteur hospitalier belge et luxembourgeois.

Le Groupe a également acquis le 25 juillet 2024, 85 % des parts du Groupe Epiconcept qui fait référence en matière d'épidémiologie, de gestion de données de santé et de solutions numériques dédiées aux programmes de santé publique en France et en Europe.

1.2- Faits caractéristiques de l'exercice du Groupe SOFTWAY MEDICAL

L'année 2024 a été marquée par le choix d'Hôpital Manager par deux nouveaux hôpitaux Universitaires, d'un second réseau en Belgique, le réseau Move de Liège et la décision en fin d'année d'EMEIS de poursuivre l'évolution de son système d'informatisation des soins avec nos solutions. Cette année a également été marquée par deux acquisitions :

- La société SBIM et ses filiales en Belgique, afin d'accélérer le développement du Groupe dans ce pays ; et
- La société EPICONCEPT Groupe et ses filiales, marquant la volonté du groupe de compléter son offre avec la fourniture de solution d'exploitation pour ses clients de données de santé.

Le second épisode Ségur a été retardé par la DNS et renvoyé sur l'année 2025.

La prise de commande de 2024, hors croissance externe, a été supérieure de 10% à celle de 2023, qui était déjà en forte croissance.

Il est à noter que le Chiffre d'affaires en croissance de l'année 2024 se fait sans apport du second épisode Ségur au regard d'une année 2023 qui bénéficiait encore des effets du premier épisode Ségur, ce qui laisse présager une année 2025 de bon niveau en matière de C.A. avec le décalage de la vague 2 pour laquelle nos équipes sont déjà prêtes à absorber le supplément d'activité en complément de la croissance organique.

a) Évolution des différents marchés du groupe :

Marché des établissements de santé :

Sur le secteur public, notre croissance en France a été soutenue par le gain du CHU de Dijon, l'hôpital Universitaire des quinze vingt à Paris, des nombreuses extensions sur les GHT déjà clients, Guyane, Yvelines Sud, Besançon ont complété la prise de commande 2024.

Sur le Privé et les ESPIC la croissance a été très soutenue :

- **Le privé** : Avec les extensions de périmètre d'EMEIS (ex Orpea) sur l'ensemble de son système d'information des SMR (Soins Médicaux de Réparation) et de l'extension de la GAP (Gestion Administrative du Patient) sur les sites RAMSAY. Ce groupe a également choisi de remplacer un système d'information concurrent défaillant par Hôpital Manager sur plusieurs Hôpitaux privés, dont Les Cèdres à Toulouse qui est une des plus importantes cliniques de France. Nous avons également été choisi pour équiper l'ensemble des cliniques MCO (Médecine, Chirurgie, Obstétrique) du groupe LNA (Le Noble Age).
- **Les ESPIC** : Nous avons également été retenu pour étendre notre périmètre au sein des UGECAM, tandis que le HSTV (Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve) a retenu notre solution DPI et que l'Hôpital Franco-Britannique a choisi notre axe patient.

Désormais la majorité de la prise de commande se fait en SaaS, soit 95% contre 5% en « On Premise », certains Appels d'offres excluant encore la vente en mode SaaS. Le chiffre de prise de commandes a de nouveau été en croissance. Le secteur public atteint 43% des ventes de 2024. Le secteur privé continue à croître avec une atteinte de 57% du C.A. 2024

Il faut noter également que début 2025 l'activité de notre filiale Newac, spécialiste de la logistique hospitalière rejoindra l'activité de la BU Établissement et que les équipes en charge des solutions Mediboard de notre filiale Xtrem Santé seront placées sous la responsabilité des équipes Etablissements France.

Nous avons commencé le développement d'un nouveau produit qui complétera notre offre, il s'agit d'un moteur de construction logiciel « Low code / No code » qui permettra à nos clients de construire de manière autonome certaines pages écran et certains parcours au sein de leur établissement. Nous lançons en complément le programme enov30 sur lequel nous prévoyons d'investir 50 M€ sur 5 ans et dont fera partie l'initiative de Low code / No code, mais aussi les développements autour du portail populationnel, et l'intégration de différents moteurs d'IA afin d'encore plus orienter nos solutions vers l'amélioration du parcours du patient dans et à l'extérieur de l'établissement de santé

Marché de la radiologie :

L'année 2024 aura connu une croissance organique importante, soit près de 10% par rapport à 2023.

Le marché des centres d'imagerie privées continue de se concentrer. Au-delà de l'archivage numérique, les gros clients se tournent désormais vers de l'équipement PACS. Nous avons d'ailleurs été retenu par un groupe représentant plusieurs dizaines de centres d'imagerie avec la solution Synapse, produit Fuji que nous distribuons.

Sur la médecine nucléaire, notre solution est dans une phase de stabilisation suite au passage Ségur en 2023.

Marché de la médecine de ville :

Après le regroupement d'Open Xtrem et d'Idem santé dans l'entité Xtrem santé, nous avons continué la consolidation des activités par nature, l'activité liée à notre solution Mediboard passant sous la responsabilité des équipes Etablissement France à compter du 1^{er} janvier 2025.

Notre activité Xtrem Santé se spécialise donc dans la médecine de Ville en portant désormais la commercialisation de notre solution ERP dédiée aux centres de santé et maisons de santé. Le chiffre d'affaires de cette activité continue de croître notamment grâce à la consolidation des acteurs sur ce marché comme avec la reprise du COSEM par RAMSAY Santé.

b. International :

Sur le marché canadien, nous avons repris en direct l'activité médicale de notre ex-partenaire Purkinje, et nous continuons de déployer les 3 dossiers existants, des compléments de commandes venant alimenter notre prise de commande sur le marché Canadien.

Nous avons également acquis la société SBIM et ses filiales, situées à Charleroi et principal acteur de l'administratif en Wallonie, nous apportant une présence dans les établissements belges sur le produit administratif de 88% en Wallonie, 86% sur la région de Bruxelles et de 21% en Flandres.

Les développements d'Hopital Manager pour la Belgique sont également en cours, nous permettant par ailleurs de gagner le réseau Move sur la région de Liège.

1.3- Perspectives du Groupe

Comme indiqué ci-dessus, les perspectives du Groupe sont extrêmement satisfaisantes. La croissance du chiffre d'affaires consolidé a atteint près de 25 % par rapport à 2023 à 133.3 millions d'euros. Les éléments opérationnels significatifs au niveau de Softway Medical sont notamment :

- Le résultat opérationnel courant consolidé IFRS s'élève à +21,9 millions d'euros sur 2024 contre un résultat opérationnel courant de +20,5 millions d'euros sur 2023, en progression constante sur les six dernières années.
- La trésorerie de Softway Medical et la trésorerie consolidée sont largement positives au 31 décembre 2024 avec un montant consolidé de 38,1 millions d'euros. Les prévisions pour les douze prochains mois ne montrent aucun risque d'insuffisance de trésorerie.
- Le chiffre d'affaires récurrent a encore progressé en 2024 et représente plus de 59% du chiffre d'affaires global. Dans ce contexte, la réalisation du budget 2025 ne sera que plus facilement atteignable pour le Groupe Santorin Participations.
- La prise de commandes de l'ensemble du groupe Softway Medical a atteint sur 2024 près de 103.6 millions d'euros et certaines de ces commandes généreront un chiffre d'affaires significatif dès 2025.

Le Groupe Softway Medical aborde l'année 2025 avec sérénité, les « restes à livrer » au 31 décembre 2024 représentant 62,7 millions d'euros et permettant une visibilité de plus d'un an de chiffre d'affaires non récurrent. A cela s'ajoute la vague 2 du Ségur qui va générer un montant significatif de chiffre d'affaires sur 2025 et 2026 en complément du socle de la vague 1 (l'objectif étant le partage fluide et sécurisé des données de santé entre les professionnels et avec les patients) avec des objectifs ambitieux :

- faciliter la consultation de l'information disponible de l'espace santé des patients par les professionnels de santé ;
- faciliter l'intégration des documents médicaux numériques reçus par MSSanté ;
- renforcer la sécurité des systèmes d'information et de l'accès à leurs données ;

Ces bonnes perspectives sont également soutenues par un panel d'offres toujours plus adaptées aux besoins de nos clients et prospects grâce à nos efforts d'innovation et de recherche et développement sur nos solutions.

Le dernier salon SantExpo nous a permis de constater que notre produit principal Hôpital Manager n'a pas d'équivalent en France en 2024. Les nouvelles fonctionnalités développées commenceront à être vendues en 2025 et constitueront un avantage concurrentiel dans les consultations et un potentiel d'upselling important sur nos grands comptes.

1.4- Faits caractéristiques et événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Selon l'art. 833-1 et 833-2 du PCG, si les conséquences sont significatives, les événements post-clôture non liés à des conditions existantes à la date de clôture et ne donnant pas lieu à un ajustement des états financiers, nécessitent néanmoins une information en annexe.

Le 4 avril 2025, le Groupe Softway Medical a élargi ses partenaires financiers. Bain Capital choisi pour venir renforcer le capital du groupe, est l'un des 15 plus grands fonds d'investissement au monde, avec un large portefeuille de sociétés en Europe et dans le monde du logiciel. Il devrait apporter au Groupe Softway Medical les moyens nécessaires à son développement international.

NOTE 2.0 – Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Principes, Règles et Méthodes

(Code de commerce articles L 123-14 et L 123-17 – Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 – article 7, 21, 24 début, 24-2^e et 24-3^e, entièrement refondu et réécrit par le règlement CRC 99-03 du 29 avril 1999, et selon le règlement ANC 2014-03 dans sa version consolidée)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilité prévue.

Les taux et durées les plus couramment retenus sont les suivants :

- | | |
|----------------------------------|-----------------------|
| • Installations techniques : | 5 ans en linéaire |
| • Matériel et outillage : | 3 à 5 ans en linéaire |
| • Véhicule de tourisme : | 4 ans en linéaire |
| • Matériel de bureau : | 3 à 5 ans en linéaire |
| • Mobilier de bureau : | 5 ans en linéaire |
| • Agencements et installations : | 10 ans en linéaire. |

Les plans d'amortissement du matériel informatique s'étalent sur 3 ans seulement en ce qui concerne les éléments « transportables ».

Par « transportable », il est fait référence au matériel utilisé par les salariés à l'extérieur de la société lors de missions rentrant dans le cadre de leur fonction (ordinateurs portables, vidéoprojecteurs, etc...). Le reste du matériel informatique, dit « non mobile », continue à être amorti sur 5 ans.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue :

Logiciels acquis : Linéaire 1 à 5 ans – Apprécié au cas par cas

Participations autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat et les frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

L'absence de perte de valeur se matérialise par l'atteinte des objectifs financiers et de rentabilité fixés lors du rachat du groupe Softway par Santorin Participations.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Elles sont ici relatives à l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition des titres de participation de Softway Medical pour un montant total de 15 506 848 €.

Les frais d'acquisition sont amortis dérogatoirement sur 5 ans, à compter du 15 janvier 2020, soit une dotation de 3 101 369 € au 31/12/2024, et un total amorti de 14 013 927 €.

Reconnaissance du revenu

Dans le cadre d'une convention de prestations de services groupe, la SAS SANTORIN PARTICIPATIONS refacture le coût de ses services administratifs et marketings à ses filiales.

2.2 Autres Informations sur les règles comptables

Notre société a opté pour le régime de l'intégration fiscale. Elle devient société mère du précédent groupe fiscal dont la mère était la SAS Softway Medical. L'intégralité des déficits a été transféré sur le nouveau groupe fiscal.

La société Santorin comptabilise l'impôt dû comme si elle était imposée séparément, ainsi que l'impôt dû par le groupe fiscal dont elle est la société mère.

Au 31/12/2024, le résultat de l'intégration fiscale est un bénéfice de 69 milliers d'euros.

NOTE 3.0 – ACTIF

3.1 Immobilisations

3.1.1 Mouvement des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Aquisitions	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Concessions, brevets et droits similaires				0
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 650			4 650
- Immobilisations incorporelles en cours				0
Total	4 650	0	0	4 650
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				0
- Construction . sur sol propre				0
- Instal techn., matériel outil. industriels				0
- Autres immobilisations corporelles . instal, agenc, aménagements divers	11 013	5 448		16 461
. matériel de bureau		3 128 000		3 128 000
- Immobilisations corporelles en cours				
Total	11 013	3 133 448	0	3 144 461
<u>Immobilisations financières</u>				
- Autres participations	217 286 848			217 286 848
- Prêts et autres immobilisations financières	4 226 504	37 140	3 959 856	303 788
Total	221 513 352	37 140	3 959 856	217 590 636
Total général	221 529 015	3 170 588	3 959 856	220 739 747

3.1.2 Mouvements des amortissements et des provisions

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Concessions, brevets et droits similaires				0
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 291	930		4 221
Total	3 291	930	0	4 221
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				0
- Construction . sur sol propre				0
- Instal techn., matériel outil. industriels				0
- Autres immobilisations corporelles				0
. instal, agenc, aménagements divers	9 614	3 464		13 077
. matériel de bureau				
Total	9 614	3 464	0	13 077
Total général	12 904	4 394	0	17 298

Les immobilisations financières sont constituées à hauteur de 201 780 000 € par les titres de participation Softway Medical.

Le détail est fourni dans le tableau des filiales et participations au § 6.3

3.1.3 Immobilisations nettes au 31 décembre 2024

Immobilisations	Valeurs nettes à l'ouverture de l'exercice	Valeurs nettes au 31 décembre 2024
<u>Immobilisations Incorporelles</u>		
- Concessions, brevets et droits similaires		
- Autres postes d'incorporels	1 359	429
Total	1 359	429
<u>Immobilisations Corporelles</u>		
- Instal. Techn., matériel outill. industriels		
- Autres immobilisations corporelles	0	0
. Instal, agenc, aménagements divers	0	0
. Matériel de transport	0	0
. Matériel de bureau et mobilier	1 400	3 384
- Immobilisations corporelles en cours	0	3 128 000
Total	1 400	3 131 384
<u>Immobilisations financières</u>		
- Autres participations	217 286 848	217 286 848
- Prêts et autres immobilisations financières	4 226 504	303 788
Total	221 513 352	217 590 636
Total général	221 516 111	220 722 450

3.2 Créances clients et comptes rattachés

	31/12/2024	31/12/2023
Comptes clients bruts	2 900 248	1 734 270
Provision pour dépréciation	0	

Les créances groupe représentent 100% de la valeur nette comptable.

3.3 Autres Créances

Les autres créances sont essentiellement relatives :

- Aux créances fiscales (Crédits d'impôt pour 11 987 milliers d'euros, TVA pour 930 milliers d'euros)
- Aux comptes courants intragroupe (pour 109 577 milliers d'euros)
- Aux fournisseurs débiteurs pour 5 milliers d'euros.
- Aux créances sociales pour 7 milliers d'euros

3.4 Comptes de régularisation actif

Les charges constatées d'avance sont constituées de charges déjà facturées mais qui concernent l'exercice suivant.

Détail des charges constatées d'avance

Désignation	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Frais financiers CAP de taux		485 000	
Totaux	0	485 000	

Détail des charges à étaler

Désignation	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Frais d'émission d'emprunt		484 735	
Totaux	0	484 735	

Les frais d'émission d'emprunt sont étalés sur 7 ans à compter du 15 janvier 2020. Ils correspondent au frais d'émission de la dette unitranche.

NOTE 4.0 – PASSIF

4.1 Composition du capital social

Nombre d'actions composant le capital social

Actions Ordinaires FAPI	108 556 239	62,01 %
Actions Ordinaires Naxicap	50 417 992	28,80 %
Divers	16 088 241	9,19 %
Total	175 062 472	100,00%

4.2 Variation des capitaux propres

Libellé	31/12/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Capital	89 499 227	204	1 968 195	87 531 236
Prime Emission	73 145 406	58 548	1 968 195	71 235 759
Réserve légale (1)	0			0
Réserve Réglementée	0			0
Autres Réserves	0			0
Report à Nouveau (1)	-18 480 869	-4 076 799		-22 557 668
Résultat de l'Exercice (1)	-4 076 799	-5 217 981	-4 076 799	-5 217 981
Provision Réglementées	10 912 558	3 101 369		14 013 927
Total	150 999 523	-6 134 659	-140 409	145 005 273

Les provisions réglementées correspondent à un amortissement dérogatoire des frais d'acquisition comptabilisés au compte 261200 pour 15 506 848 €. La durée d'amortissement est de 5 ans.

4.3 Provisions pour risques et charges

Il n'y a pas de provision pour risques et charges au 31 décembre 2024.

4.4 Dettes financières

Mouvements des Emprunts de l'exercice

Désignation	Au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Remboursements de l'exercice	A la fin de l'exercice
- Emprunt tranche 1	85 230 721			85 230 721
- Emprunt tranche 2	10 227 687			10 227 687
- Emprunt tranche 3	12 500 759			12 500 759
- Emprunt tranche 4	25 000 000			25 000 000
- Emprunt tranche 5	23 700 000			23 700 000
- Intérêts courus				0
Total	156 659 166	0	0	156 659 166

En 2020, une dette unitranche à hauteur de 75 millions d'euros a été octroyée à la SAS Santorin Participations afin d'acquérir la SAS Softway Medical, Un premier complément de dette unitranche ont été accordé afin de financer l'acquisition de Newac et du groupe Santalis (idem Santé & 2TP Santé) pour un montant de 9 millions d'euros. En 2021, un second complément de dette unitranche de 11.7 millions d'euros a permis d'acquérir le groupe Venus Medical (Nicesoft & Finksoft).

En 2024, deux compléments de dette ont été accordés :

- 25 millions d'euros pour l'acquisition du Groupe SBIM,
- 23.7 millions d'euros pour l'acquisition du Groupe Epiconcept.

Ces dettes seront remboursables in fine en janvier 2027 et ont la particularité d'avoir leurs intérêts capitalisés les deux premières années soit jusqu'au 15/01/2022. Les intérêts courus jusqu'au 15/01/22 ont été intégrés au montant de la dette, et les intérêts à compter du 15/01/22 ont été payés au trimestre, pour un montant total de 12 592 milliers d'euros en 2024.

Pour se prémunir contre le risque de variation des taux, la société Santorin Participations a souscrit un CAP de taux garantissant un taux plafond à 0%.

Une première opération a été souscrite le 19 mai 2020, pour 175 000 €, pour garantir un nominal d'emprunt de 60 millions d'euros, pour une durée de 4 ans.

Une deuxième opération a été souscrite le 2 février 2023, pour 23 500 €, pour garantir 50 millions d'euros sur 6 mois.

Une troisième opération a été souscrite le 2 février 2023, pour 250 000 €, pour garantir 75 millions d'euros sur 1 an à compter du 29/12/23.

Une dernière opération a été souscrite le 17 novembre 2023, pour 485 000 €, pour garantir 100 millions d'euros sur 1 an à compter du 31/12/2024.

NOTE 5.0 – COMPTE DE RESULTAT

5.1 Produits d'exploitation

Ventilation du chiffre d'affaires net hors taxe (par secteur d'activité)

Désignation	Montant
Ventes de marchandises	
Prestations de services	3 846 940
Total	3 846 940

Ventilation du chiffre d'affaires net hors taxes (par marchés géographiques)

Désignation	Montant
France	3 775 961
Export	70 979

5. 2 Impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Imputation du crédit d'impôt	Résultat Après impôt
Résultat courant	-6 732 391			-6 732 391
				0
Résultat exceptionnel	-2 894 435			-2 894 435
				0
Autres (1)	0	-4 408 845		4 408 845
				0
Résultat comptable	-7 232 295	-4 408 845	0	-5 217 981

(1) correspond au produit d'impôt de l'intégration fiscale

Notre société a opté pour le régime de l'intégration fiscale.

Au 1^{er} janvier 2021, la société mère du groupe fiscal Softway Medical devient la SAS Santorin Participations.

Accroissement ou allègement de la charge fiscale future

	Taux d'imposition		
	Taux normal	PVLT	Autres
A - ALLEGEMENTS			
a) Charges et provisions non déductibles temporairement			
b) Eléments à imputer			
. Déficits reportables	16 784 088		
. Amortissements			
. Moins-values à long terme			
Bases (A)	16 784 088	0	0
B - ACCROISSEMENTS			
a) Provisions réglementées			
. Provisions hausse des prix			
. Provisions fluctuation des cours			
. Amortissements dérogatoires			
b) Subventions d'équipement			
c) Produits non taxables temporairement			
. Plus-values à court terme			
. Plus-values de fusion			
. Plus-values à long terme différées			
Bases (B)	0	0	0
Bases A - B	16 784 088	0	0
Impôt correspondant	4 196 022	0	0
Soit un allègement futur d'impôt de Ou un accroissement futur d'impôt de			4 196 022
C - ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE			
. Réserve spéciale de plus-value à long terme			
. Réserve spéciale des profits de construction			
. Provision pour investissements			

Les déficits correspondent à ceux de l'intégration fiscale.

5.3 Charges et produits financiers

Le résultat financier est un déficit de 5 966 milliers d'euros et est composé :

- Pour les charges : des intérêts sur la dette unitranche pour 12 592 milliers d'euros, des frais liés à la couverture de taux pour 263 milliers d'euros, 1 339 milliers d'euros de frais d'émission d'emprunt et à l'amortissement des frais d'émission d'emprunt pour 237 milliers d'euros.
- Pour les produits : 6 306 milliers d'euros de refacturation des intérêts de la dette unitranche à Softway Medical, 1 298 milliers d'euros de produits liés à la refacturation à

Softway Medical des frais d'émission d'emprunt liés au rachat des Groupe SBIM et Epiconcept, et 862 milliers d'euros de produits liés à la couverture de taux.

5.4 Charges et produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (ligne HA)	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital (ligne HB)	230 400
<i>Cession d'immobilisation financière</i>	<i>230 400</i>
	<i>0</i>
Reprise sur provisions et transferts de charges (ligne HC)	0
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	230 400
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (ligne HE)	0
<i>Charges exceptionnelles</i>	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital (ligne HF)	23 466
<i>Cession d'élément d'actif</i>	<i>23 466</i>
Dotations exceptionnelles aux provisions (ligne HG)	3 101 369
<i>Amort. dérogatoires des frais d'acquisition des titres Softway Medical</i>	<i>3 101 369</i>
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 124 835

5.5 Transferts de charges

Transferts de charges	
Refacturation frais généraux	1 524 415
Divers refacturations et remboursements frais	1 257
TOTAL	1 525 672

NOTE 6.0 – Engagements financiers et autres informations

6.1 Détail des charges à payer

Désignation	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	3 530 134
Primes à payer	526 300
Congés à payer	965
Charges sur primes à payer	167 819
Charges sur congés payés	25 996
CE	3 693
Taxe d'apprentissage	1 587
Formation continue	882
CVAE	3 258
Taxe sur les salaires	11 571
Adesat	606
Total	4 272 812

6.2 Détail des produits à recevoir

Désignation	Montant
Clients factures à établir	2 740 456
Intérêts courus sur compte courant	6 306 037
Produit à recevoir - CAP de taux	0
Total	9 046 493

6.3 Détail des filiales et participations

	Capital / Autres capitaux propres	Quote part du capital détenu / Résultat du dernier exercice clos	Valeur brute / nette Comptable des titres	Prêts et avances consenties / Cautions et aval donnés	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos / dividendes encaissés
<u>PARTICIPATIONS</u>					
SOFTWAY MEDICAL	17 176 895	100,00	201 780 000	24 686 756	29 621 984
Rte de la Côte d'Azur - Rue de la Belle du Canet					
13590 MEYREUIL					
SIRET 31598513500161	10 922 528	-6 371 696	201 780 000	91 267 783	0

6.4 Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Désignation	Montant concernant les entreprises	
	Liées	avec lesquelles la société à un lien de participation
- Avances et acomptes sur immobilisations		
- Participations		
- Créances rattachées à des participations		
- Prêts		
- Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
- Créances clients et comptes rattachés	1 324 306	1 575 942
- Autres créances	97 573 820	12 003 755
- Capital souscrit appelé non versé		
Total actif	98 898 126	13 579 697
- Emprunts obligataires convertibles		
- Autres emprunts obligataires		
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
- Emprunts et dettes financières divers		
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 268 501	18 015
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
- Autres dettes	24 686 756	13 183 984
Total passif	27 955 257	13 201 999
- Chiffre d'affaires	28 671	3 818 269
- Transferts de charges	158 403	1 366 012
- Produits de participation		
- Autres produits financiers	6 306 037	
- Produits exceptionnels	0	
Total produits	6 493 111	5 184 281
- Achats de marchandises		
- Autres achats et charges externes	215 417	6 221
- Impôts et taxes		
- Salaires et charges sociales	0	
- Charges financières		
- Charges exceptionnelles		
Total charges	215 417	6 221

6.5 Engagements donnés

Désignation	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Caution sur engagement de bail					
Engagement retraite (1)					252 043
Total					252 043

(1) Engagement de retraite

Conformément aux possibilités offertes par les textes, la provision pour retraite n'est pas comptabilisée mais figure en engagement hors bilan.

La méthode utilisée pour le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite est la méthode des unités de crédit projetées.

Les hypothèses retenues sont un départ à la retraite à l'initiative du salarié à 65 ans, une progression des salaires de 1.90% et une actualisation de 3.36 %. La probabilité de présence tient compte d'un taux de rotation lent. Les charges sociales afférentes sont calculées au taux de 38.82 %.

La table de survie utilisée est la table INSEE.

6.6 Effectifs

Catégorie	Effectif moyen
Cadres	8
Employés	0

6.7 Echéances des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	0		0
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	303 788		303 788
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 900 248	2 900 248	
Créance représentative de titres prêtés			
Provision pour dépréciation antérieurement constituée	7 250	7 250	
Personnel et comptes rattachés	0	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 987 865		11 987 865
Impôts sur les bénéfices	929 698	929 698	
Taxes sur la valeur ajoutée	0	0	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	109 577 575	109 577 575	0
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pensions de titres)	5 588	5 588	0
Charges constatées d'avance	485 000	485 000	
Totaux	126 197 012	113 905 359	12 291 653
(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			

6.8 Echéances des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes A 1 an maximum à l'origine	0	0	0	
auprès des A plus d'un an à l'origine	156 659 166	156 659 166		
etb de crédits (1)				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 923 719	6 923 719	0	
Personnel et comptes rattachés	596 958	596 958		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	287 563	287 563	0	
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	228 523	228 523	0	
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	42 216	42 216	0	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	37 870 740	26 035 628	11 835 112	
Autres dettes	0	0	0	
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance		0		
Totaux	202 608 886	190 773 774	11 835 112	0
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

6.9 Provisions inscrites au bilan

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exerc.	Diminutions Reprises de l'exerc.	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Amortissements dérogatoires		10 912 558	3 101 369		14 013 927
Autres provisions réglementées					
Total (I)		10 912 558	3 101 369	0	14 013 927
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Autres provisions pour risques et charges					0
Total (II)		0	0	0	0
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations	- Incorporelles				
	- Corporelles				
	- Titres de participations				
	- Autres immobilisations financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciations					
Total (III)		0	0	0	0
Total (I + II + III)		10 912 558	3 101 369	0	14 013 927
Dont dotations et reprises		- d'exploitations			
		- financières			
		- exceptionnelles	3 101 369		

6.10 Rémunération des dirigeants

En application de l'article R123-198-1° du code de commerce, les rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance à raison de leurs fonctions, peuvent ne pas être fournies lorsqu'elles permettent d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes.

6.11 Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

Pour rappel, le 15/01/2020 l'actionnariat du Groupe Softway Medical a été réorganisé avec la création d'une nouvelle société SAS Santorin Participations qui détient maintenant 100% du groupe Softway Medical.

Au 31/12/2024, les comptes consolidés seront présentés pour le Groupe Softway Medical par la société Santorin Participations.

6.12 Intégration fiscale

La SAS SANTORIN PARTICIPATIONS est seule redevable de l'impôt pour l'ensemble des sociétés intégrées fiscalement.

Le périmètre de l'intégration fiscale comprend les sociétés : SOFTWARE MEDICAL Développement, SOFTWARE MEDICAL Services, SOFTWARE MEDICAL Infrastructure, SOFTWARE MEDICAL Imaging, XTREM SANTE, SOFTWARE MEDICAL, NEWAC, 2TP SANTE, NICESOFT, VENUS MEDICAL, SOFTWARE MEDICAL Biologie, HISTONE Sud-Ouest, HDAC, PACT Le Cabinet Richard, HISTONE APM et SANTORIN PARTICIPATIONS société mère.

Le montant de l'impôt comptabilisé en "Autres créances" correspond aux Crédits d'Impôts des sociétés intégrées en attente d'imputation ou de remboursement.

Chaque filiale calcule son impôt sur les sociétés comme si elle n'était pas intégrée et verse à SANTORIN PARTICIPATIONS l'impôt ainsi déterminé.

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

COMAUDITEX
11 Avenue Myron Herrick
75008 Paris
SAS au Capital de 52.000 €
RCS Paris 342 227 626
Société de Commissariat aux comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Paris

SANTORIN PARTICIPATIONS

Société par Actions Simplifiée

Arteparc Fuveau – Bâtiment D
29 Allée Saint Jean
13710 FUVEAU

R.C.S. AIX-EN-PROVENCE 880 285 853

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

COMAUDITEX
11 Avenue Myron Herrick
75008 Paris
SAS au Capital de 52.000 €
RCS Paris 342 227 626
Société de Commissariat aux comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Paris

SANTORIN PARTICIPATIONS

Société par Actions Simplifiée

Arteparc Fuveau – Bâtiment D
29 Allée Saint Jean
13710 FUVEAU

R.C.S. AIX-EN-PROVENCE 880 285 853

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de la société SANTORIN PARTICIPATIONS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SANTORIN PARTICIPATIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d’émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l’audit des comptes annuels de l’exercice.

Le paragraphe « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de la note « Principes, règles et méthodes comptables » de l’annexe aux états financiers expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables et apprécié le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l’article D.441-4 du code de commerce appellent de notre part l’observation suivante : le rapport de gestion n’inclut pas les informations relatives aux nombres de factures concernées prévues par cet article.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

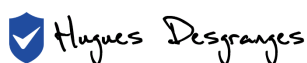
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l’audit afin de définir des procédures d’audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l’application par la direction de la convention comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments collectés, l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s’appuie sur les éléments collectés jusqu’à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d’exploitation. S’il conclut à l’existence d’une incertitude significative, il attire l’attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d’ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Marseille, le 12 juin 2025

Les commissaires aux comptes

Deloitte et Associés



Hugues DESGRANGES

COMAUDITEX



Sébastien BRANGBOUR

COMPTES ANNUELS

Bilan
Compte de résultat
Annexe

Désignation de l'entreprise : SAS SANTORIN PARTICIPATIONS			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 29 Allée Saint Jean 13710 FUVEAU			Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 8 8 0 2 8 5 8 5 3 0 0 0 3 7			Néant ☐ *					
			Exercice N clos le, 31122024					
			N-1 31122023					
			Brut 1					
			Amortissements, provisions 2					
			Net 3					
			Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	4 650	4 220		
		429	1 359					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	16 461	13 077		
		3 383	1 399					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Immobilisations en cours	AV	AW	3 128 000	3 128 000		
		Avances et acomptes	AX	AY				
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	217 286 848	217 286 848		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	303 788	303 788		
4 226 503								
TOTAL (II)			BJ	BK	220 739 747	17 297	220 722 449	221 516 111
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2 900 248	2 900 248		
		1 734 270						
	DIVERS	Autres créances (3)	BZ	CA	122 507 975	122 507 975		
		61 837 533						
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
		Disponibilités	CF	CG	513 750	513 750		
	785 363							
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	485 000	485 000			
	748 409							
	TOTAL (III)	CJ	CK	126 406 974	126 406 974			
	65 105 577							
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		484 734	484 734			
	722 155							
Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	IA	347 631 456	17 297	347 614 158	287 343 844
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SANTORIN PARTICIPATIONS</u>				Néant ☐ *			
				Exercice N			
				Exercice N - 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 87 531 236)			DA	87 531 236	89 499 227	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	71 235 758	73 145 405	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG			
	Report à nouveau			DH	(22 557 667)	(18 480 868)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(5 217 980)	(4 076 799)	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK	14 013 927	10 912 558	
	TOTAL (I)			DL	145 005 273	150 999 522	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
		Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	156 659 166	107 959 166	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	6 923 718	3 252 833	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 155 260	605 408	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	37 870 740	24 526 912	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	202 608 885	136 344 321		
Ecart de conversion passif* (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	347 614 158	287 343 844		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			Ecart de réévaluation libre	1D			
			Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	202 608 885	136 344 321	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SANTORIN PARTICIPATIONS										Néant ☐ *	
			Exercice N					Exercice (N - 1)			
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC				
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF				
		services *	FG	3 846 940	FH		FI	3 846 940	3 212 020		
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	3 846 940	FK		FL	3 846 940	3 212 020		
	Production stockée*						FM				
	Production immobilisée*						FN				
	Subventions d'exploitation						FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	1 525 672	1 209 888		
	Autres produits (1) (11)						FQ	311			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 372 924	4 421 909		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
Variation de stock (marchandises)*						FT					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV					
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	3 245 567	2 266 277			
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	105 029	66 634			
Salaires et traitements*						FY	1 986 406	1 371 837			
Charges sociales (10)						FZ	797 648	570 104			
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immo- bilisations	- dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS)				GA	4 393	4 333		
			- dotations aux provisions*				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
Autres charges (12)						GE	5				
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	6 139 050	4 279 187			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(766 126)	142 721			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	8 466 685	4 820 591		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN		424		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	8 466 685	4 821 016		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	237 421	237 421		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	14 195 528	9 173 258		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	14 432 949	9 410 679		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(5 966 264)	(4 589 663)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(6 732 390)	(4 446 942)			

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise										SAS SANTORIN PARTICIPATIONS		Néant ☐ *		
										Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB	230 400	500 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	230 400	500 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE		276	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF	23 466	349 551	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions										HG	3 101 369	3 101 369	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	3 124 835	3 451 196	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(2 894 435)	(2 951 196)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(4 408 845)	(3 321 339)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	14 070 009	9 742 925		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	19 287 990	13 819 724		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(5 217 980)	(4 076 799)		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO		
	(2) Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HY		
	(3) Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier										IG		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										IJ	7 604 380	3 428 763
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										1K		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										IX		
	(9)	Dont transferts de charges										RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										RD		
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5										A1	1 525 672	1 209 888
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A2		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A3		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9										A4		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8												
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N			
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	Cession d'immobilisations financières										23 466		230 400	
	Amortissement des frais de constitution										3 101 369			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SANTORIN PARTICIPATIONS SAS

Etat récapitulatif des annexes

Exercice du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024

Présentation du groupe Softway Medical et faits caractéristiques.....	1.0
Présentation du Groupe SOFTWARE MEDICAL	1.1
Les faits caractéristiques de l'exercice	1.2
Perspectives du Groupe	1.3
Evènements importants survenus depuis la clôture	1.4
Principes, règles et méthodes comptables.....	2.0
Principes, règles et méthodes	2.1
Autres informations sur les règles comptables	2.2
Note sur l'actif.....	3.0
Immobilisations	3.1
Mouvements des immobilisations brutes	3.1.1
Mouvements des amortissements	3.1.2
Immobilisations nettes au 31 décembre 2024	3.1.3
Créances clients et comptes rattachés	3.2
Autres créances	3.3
Comptes de régularisation actif	3.4
Note sur le passif.....	4.0
Capital social	4.1
Capitaux propres	4.2
Provisions pour risques et charges	4.3
Dettes financières	4.4
Note sur le compte de résultat.....	5.0
Produits d'exploitation – ventilation du chiffre d'affaires	5.1
Impôts sur les bénéfices	5.2
Charges et produits financiers	5.3
Charges et produits exceptionnels	5.4
Transferts de charges	5.5
Engagements financiers et autres informations.....	6.0
Charges à payer	6.1
Produits à recevoir	6.2
Filiales et participations	6.3
Eléments concernant les entreprises liées et participations	6.4
Engagements donnés	6.5
Effectif moyen	6.6
Etat des créances	6.7
Etat des dettes	6.8
Provisions inscrites au bilan	6.9
Rémunération des dirigeants	6.10
Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société	6.11
Intégration fiscale	6.12

SANTORIN PARTICIPATIONS SAS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2024, dont le total est de 347 614 158 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant une perte de 5 217 980 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Le groupe, dont la société Santorin Participations est la société mère, est éditeur et intégrateur de logiciels pour le marché de la santé.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

NOTE 1 – Présentation du Groupe et évènements significatifs

1.1 - Présentation du Groupe

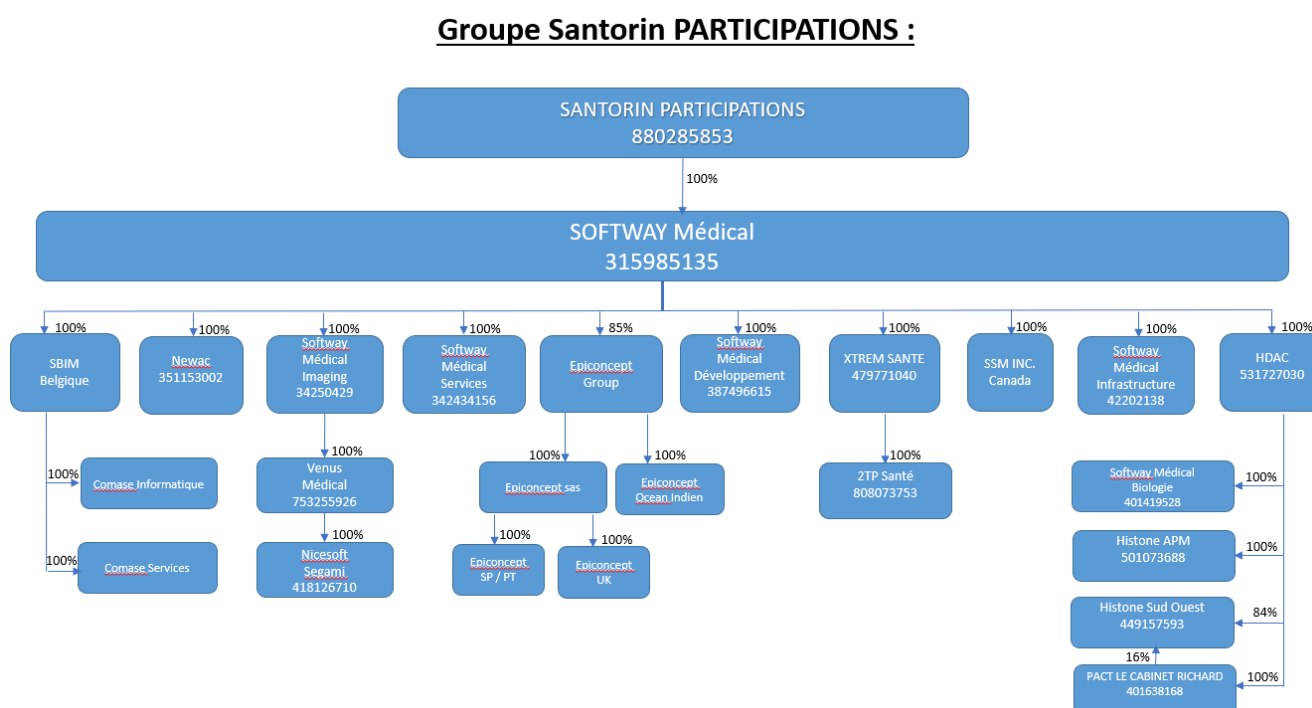
Le groupe Softway Medical est un éditeur, intégrateur de logiciels pour le marché de la santé. Softway Medical offre aux établissements publics et privés des solutions de pilotage du système d'information pour la prise en charge administrative et médicale du patient, la gestion des plateaux techniques et l'organisation administrative de l'établissement. Avec ses dernières acquisitions, le groupe dispose aussi d'une offre de consultation pour généralistes et spécialistes en médecine de ville, les maisons de santé et les centres de santé, dans des technologies les plus récentes.

Le 15/01/2020 l'actionnariat du Groupe Softway Medical a été réorganisé avec la création d'une nouvelle société SAS Santorin Participations qui détient désormais 100% du groupe Softway Medical.

La SAS Santorin Participations est, elle-même détenue au 31/12/2024 à hauteur de :

- 62,01 % par Five Arrows Principal Investments (FAPI),
- 28,80 % par Naxicap Partners
- 9,19 % par divers managers.

Ci-dessous l'organigramme du groupe Santorin Participations :



La SAS Softway Medical , a acquis le 28 février 2024 l'intégralité des parts sociales du Groupe SBIM, groupe de trois sociétés, éditeur de solutions spécialisées dans les solutions logicielles pour le secteur hospitalier belge et luxembourgeois.

Le Groupe a également acquis le 25 juillet 2024, 85 % des parts du Groupe Epiconcept qui fait référence en matière d'épidémiologie, de gestion de données de santé et de solutions numériques dédiées aux programmes de santé publique en France et en Europe.

1.2- Faits caractéristiques de l'exercice du Groupe SOFTWARE MEDICAL

L'année 2024 a été marquée par le choix d'Hôpital Manager par deux nouveaux hôpitaux Universitaires, d'un second réseau en Belgique, le réseau Move de Liège et la décision en fin d'année d'EMEIS de poursuivre l'évolution de son système d'informatisation des soins avec nos solutions. Cette année a également été marquée par deux acquisitions :

- La société SBIM et ses filiales en Belgique, afin d'accélérer le développement du Groupe dans ce pays ; et
- La société EPICONCEPT Groupe et ses filiales, marquant la volonté du groupe de compléter son offre avec la fourniture de solution d'exploitation pour ses clients de données de santé.

Le second épisode Ségur a été retardé par la DNS et renvoyé sur l'année 2025.

La prise de commande de 2024, hors croissance externe, a été supérieure de 10% à celle de 2023, qui était déjà en forte croissance.

Il est a noté que le Chiffre d'affaires en croissance de l'année 2024 se fait sans apport du second épisode Ségur au regard d'une année 2023 qui bénéficiait encore des effets du premier épisode.Ségur, ce qui laisse présager une année 2025 de bon niveau en matière de C.A. avec le décalage de la vague 2 pour laquelle nos équipes sont déjà prêtes à absorber le supplément d'activité en complément de la croissance organique.

a) Évolution des différents marchés du groupe :

Marché des établissements de santé :

Sur le secteur public, notre croissance en France a été soutenue par le gain du CHU de Dijon, l'hôpital Universitaire des quinze vingt à Paris, des nombreuses extensions sur les GHT déjà clients, Guyane, Yvelines Sud, Besançon ont complété la prise de commande 2024.

Sur le Privé et les ESPIC la croissance a été très soutenue :

- Le privé : Avec les extensions de périmètre d'EMEIS (ex Orpea) sur l'ensemble de son système d'information des SMR (Soins Médicaux de Réparation) et de l'extension de la GAP (Gestion Administrative du Patient) sur les sites RAMSAY. Ce groupe a également choisit le remplacer un système d'information concurrent défaillant par Hôpital Manager sur plusieurs Hôpitaux privés, dont Les Cèdres à Toulouse qui est une des plus importantes cliniques de France. Nous avons également été choisi pour équiper l'ensemble des cliniques MCO (Médecine, Chirurgie, Obstétrique) du groupe LNA (Le Noble Age).
- Les ESPIC : Nous avons également été retenu pour étendre notre périmètre au sein des UGECAM, tandis que le HSTV (Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve) a retenu notre solution DPI et que l'Hôpital Franco-Britannique à choisi notre axe patient.

Désormais la majorité de la prise de commande se fait en SaaS, soit 95% contre 5% en « On Premise », certains Appels d'offres excluant encore la vente en mode SaaS. Le chiffre de prise de commandes a de nouveau été en croissance. Le secteur public atteint 43% des ventes de 2024. Le secteur privé continue à croître avec une atteinte de 57% du C.A. 2024

Il faut noter également que début 2025 l'activité de notre filiale Newac, spécialiste de la logistique hospitalière rejoindra l'activité de la BU Établissement et que les équipes en charge des solutions Mediboard de notre filiale Xtrem Santé seront placées sous la responsabilité des équipes Etablissements France.

Nous avons commencé le développement d'un nouveau produit qui complètera notre offre, il s'agit d'un moteur de construction logiciel « Low code / No code » qui permettra à nos clients de construire de manière autonome certaines pages écran et certains parcours au sein de leur établissement. Nous lançons en complément le programme enov30 sur lequel nous prévoyons d'investir 50 M€ sur 5 ans et dont fera partie l'initiative de Low code / No code, mais aussi les développements autour du portail populationnel, et l'intégration de différents moteurs d'IA afin d'encore plus orienter nos solutions vers l'amélioration du parcours du patient dans et à l'extérieur de l'établissement de santé

Marché de la radiologie :

L'année 2024 aura connu une croissance organique importante, soit près de 10% par rapport à 2023.

Le marché des centres d'imagerie privées continue de se concentrer. Au-delà de l'archivage numérique, les gros clients se tournent désormais vers de l'équipement PACS. Nous avons d'ailleurs été retenu par un groupe représentant plusieurs dizaines de centres d'imagerie avec la solution Synapse, produit Fuji que nous distribuons.

Sur la médecine nucléaire, notre solution est dans une phase de stabilisation suite au passage Ségur en 2023.

Marché de la médecine de ville :

Après le regroupement d'Open Xtrem et d'Idem santé dans l'entité Xtrem santé, nous avons continué la consolidation des activités par nature, l'activité liée à notre solution Mediboard passant sous la responsabilité des équipes Etablissements France à compter du 1^{er} janvier 2025.

Notre activité Xtrem Santé se spécialise donc dans la médecine de Ville en portant désormais la commercialisation de notre solution ERP dédiée aux centres de santé et maisons de santé. Le chiffre d'affaires de cette activité continue de croître notamment grâce à la consolidation des acteurs sur ce marché comme avec la reprise du COSEM par RAMSAY Santé.

b. International :

Sur le marché canadien, nous avons repris en direct l'activité médicale de notre ex-partenaire Purkinje, et nous continuons de déployer les 3 dossiers existants, des compléments de commandes venant alimenter notre prise de commande sur le marché Canadien.

Nous avons également acquis la société SBIM et ses filiales, situées à Charleroi et principal acteur de l'administratif en Wallonie, nous apportant une présence dans les établissements belges sur le produit administratif de 88% en Wallonie, 86% sur la région de Bruxelles et de 21% en Flandres.

Les développements d'Hopital Manager pour la Belgique sont également en cours, nous permettant par ailleurs de gagner le réseau Move sur la région de Liège.

1.3- Perspectives du Groupe

Comme indiqué ci-dessus, les perspectives du Groupe sont extrêmement satisfaisantes. La croissance du chiffre d'affaires consolidé a atteint près de 25 % par rapport à 2023 à 133.3 millions d'euros. Les éléments opérationnels significatifs au niveau de Softway Medical sont notamment :

- Le résultat opérationnel courant consolidé IFRS s'élève à +21,9 millions d'euros sur 2024 contre un résultat opérationnel courant de +20,5 millions d'euros sur 2023, en progression constante sur les six dernières années.
- La trésorerie de Softway Medical et la trésorerie consolidée sont largement positives au 31 décembre 2024 avec un montant consolidé de 38,1 millions d'euros. Les prévisions pour les douze prochains mois ne montrent aucun risque d'insuffisance de trésorerie.
- Le chiffre d'affaires récurrent a encore progressé en 2024 et représente plus de 59% du chiffre d'affaires global. Dans ce contexte, la réalisation du budget 2025 ne sera que plus facilement atteignable pour le Groupe Santorin Participations.
- La prise de commandes de l'ensemble du groupe Softway Medical a atteint sur 2024 près de 103.6 millions d'euros et certaines de ces commandes généreront un chiffre d'affaires significatif dès 2025.

Le Groupe Softway Medical aborde l'année 2025 avec sérénité, les « restes à livrer » au 31 décembre 2024 représentant 62,7 millions d'euros et permettant une visibilité de plus d'un an de chiffre d'affaires non récurrent. A cela s'ajoute la vague 2 du Ségur qui va générer un montant significatif de chiffre d'affaires sur 2025 et 2026 en complément du socle de la vague 1 (l'objectif étant le partage fluide et sécurisé des données de santé entre les professionnels et avec les patients) avec des objectifs ambitieux :

- faciliter la consultation de l'information disponible de l'espace santé des patients par les professionnels de santé ;
- faciliter l'intégration des documents médicaux numériques reçus par MSSanté ;
- renforcer la sécurité des systèmes d'information et de l'accès à leurs données ;

Ces bonnes perspectives sont également soutenues par un panel d'offres toujours plus adaptées aux besoins de nos clients et prospects grâce à nos efforts d'innovation et de recherche et développement sur nos solutions.

Le dernier salon SantExpo nous a permis de constater que notre produit principal Hôpital Manager n'a pas d'équivalent en France en 2024. Les nouvelles fonctionnalités développées commenceront à être vendues en 2025 et constitueront un avantage concurrentiel dans les consultations et un potentiel d'upselling important sur nos grands comptes.

1.4- Faits caractéristiques et événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Selon l'art. 833-1 et 833-2 du PCG, si les conséquences sont significatives, les événements post-clôture non liés à des conditions existantes à la date de clôture et ne donnant pas lieu à un ajustement des états financiers, nécessitent néanmoins une information en annexe.

Le 4 avril 2025, le Groupe Softway Medical a élargi ses partenaires financiers. Bain Capital choisi pour venir renforcer le capital du groupe, est l'un des 15 plus grands fonds d'investissement au monde, avec un large portefeuille de sociétés en Europe et dans le monde du logiciel. Il devrait apporter au Groupe Softway Medical les moyens nécessaires à son développement international.

NOTE 2.0 – Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Principes, Règles et Méthodes

(Code de commerce articles L 123-14 et L 123-17 – Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 – article 7, 21, 24 début, 24-2^e et 24-3^e, entièrement refondu et réécrit par le règlement CRC 99-03 du 29 avril 1999, et selon le règlement ANC 2014-03 dans sa version consolidée)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilité prévue.

Les taux et durées les plus couramment retenus sont les suivants :

- | | |
|----------------------------------|-----------------------|
| • Installations techniques : | 5 ans en linéaire |
| • Matériel et outillage : | 3 à 5 ans en linéaire |
| • Véhicule de tourisme : | 4 ans en linéaire |
| • Matériel de bureau : | 3 à 5 ans en linéaire |
| • Mobilier de bureau : | 5 ans en linéaire |
| • Agencements et installations : | 10 ans en linéaire. |

Les plans d'amortissement du matériel informatique s'étalent sur 3 ans seulement en ce qui concerne les éléments « transportables ».

Par « transportable », il est fait référence au matériel utilisé par les salariés à l'extérieur de la société lors de missions rentrant dans le cadre de leur fonction (ordinateurs portables, vidéoprojecteurs, etc...). Le reste du matériel informatique, dit « non mobile », continue à être amorti sur 5 ans.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue :

Logiciels acquis : Linéaire 1 à 5 ans – Apprécié au cas par cas

Participations autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat et les frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

L'absence de perte de valeur se matérialise par l'atteinte des objectifs financiers et de rentabilité fixés lors du rachat du groupe Softway par Santorin Participations.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Elles sont ici relatives à l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition des titres de participation de Softway Medical pour un montant total de 15 506 848 €.

Les frais d'acquisition sont amortis dérogatoirement sur 5 ans, à compter du 15 janvier 2020, soit une dotation de 3 101 369 € au 31/12/2024, et un total amorti de 14 013 927 €.

Reconnaissance du revenu

Dans le cadre d'une convention de prestations de services groupe, la SAS SANTORIN PARTICIPATIONS refacture le coût de ses services administratifs et marketings à ses filiales.

2.2 Autres Informations sur les règles comptables

Notre société a opté pour le régime de l'intégration fiscale. Elle devient société mère du précédent groupe fiscal dont la mère était la SAS Softway Medical. L'intégralité des déficits a été transféré sur le nouveau groupe fiscal.

La société Santorin comptabilise l'impôt dû comme si elle était imposée séparément, ainsi que l'impôt dû par le groupe fiscal dont elle est la société mère.

Au 31/12/2024, le résultat de l'intégration fiscale est un bénéfice de 69 milliers d'euros.

NOTE 3.0 – ACTIF

3.1 Immobilisations

3.1.1 Mouvement des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Aquisitions	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Concessions, brevets et droits similaires				0
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 650			4 650
- Immobilisations incorporelles en cours				0
Total	4 650	0	0	4 650
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				0
- Construction . sur sol propre				0
- Instal techn., matériel outil. industriels				0
- Autres immobilisations corporelles . instal, agenc, aménagements divers	11 013	5 448		16 461
. matériel de bureau		3 128 000		3 128 000
- Immobilisations corporelles en cours				
Total	11 013	3 133 448	0	3 144 461
<u>Immobilisations financières</u>				
- Autres participations	217 286 848			217 286 848
- Prêts et autres immobilisations financières	4 226 504	37 140	3 959 856	303 788
Total	221 513 352	37 140	3 959 856	217 590 636
Total général	221 529 015	3 170 588	3 959 856	220 739 747

3.1.2 Mouvements des amortissements et des provisions

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Concessions, brevets et droits similaires				0
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 291	930		4 221
Total	3 291	930	0	4 221
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				0
- Construction . sur sol propre				0
- Instal techn., matériel outil. industriels				0
- Autres immobilisations corporelles				0
. instal, agenc, aménagements divers	9 614	3 464		13 077
. matériel de bureau				
Total	9 614	3 464	0	13 077
Total général	12 904	4 394	0	17 298

Les immobilisations financières sont constituées à hauteur de 201 780 000 € par les titres de participation Softway Medical.

Le détail est fourni dans le tableau des filiales et participations au § 6.3

3.1.3 Immobilisations nettes au 31 décembre 2024

Immobilisations	Valeurs nettes à l'ouverture de l'exercice	Valeurs nettes au 31 décembre 2024
<u>Immobilisations Incorporelles</u>		
- Concessions, brevets et droits similaires		
- Autres postes d'incorporels	1 359	429
Total	1 359	429
<u>Immobilisations Corporelles</u>		
- Instal. Techn., matériel outill. industriels		
- Autres immobilisations corporelles	0	0
. Instal, agenc, aménagements divers	0	0
. Matériel de transport	0	0
. Matériel de bureau et mobilier	1 400	3 384
- Immobilisations corporelles en cours	0	3 128 000
Total	1 400	3 131 384
<u>Immobilisations financières</u>		
- Autres participations	217 286 848	217 286 848
- Prêts et autres immobilisations financières	4 226 504	303 788
Total	221 513 352	217 590 636
Total général	221 516 111	220 722 450

3.2 Créances clients et comptes rattachés

	31/12/2024	31/12/2023
Comptes clients bruts	2 900 248	1 734 270
Provision pour dépréciation	0	

Les créances groupe représentent 100% de la valeur nette comptable.

3.3 Autres Créances

Les autres créances sont essentiellement relatives :

- Aux créances fiscales (Crédits d'impôt pour 11 987 milliers d'euros, TVA pour 930 milliers d'euros)
- Aux comptes courants intragroupe (pour 109 577 milliers d'euros)
- Aux fournisseurs débiteurs pour 5 milliers d'euros.
- Aux créances sociales pour 7 milliers d'euros

3.4 Comptes de régularisation actif

Les charges constatées d'avance sont constituées de charges déjà facturées mais qui concernent l'exercice suivant.

Détail des charges constatées d'avance

Désignation	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Frais financiers CAP de taux		485 000	
Totaux	0	485 000	

Détail des charges à étaler

Désignation	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Frais d'émission d'emprunt		484 735	
Totaux	0	484 735	

Les frais d'émission d'emprunt sont étalés sur 7 ans à compter du 15 janvier 2020. Ils correspondent au frais d'émission de la dette unitranche.

NOTE 4.0 – PASSIF

4.1 Composition du capital social

Nombre d'actions composant le capital social

Actions Ordinaires FAPI	108 556 239	62,01 %
Actions Ordinaires Naxicap	50 417 992	28,80 %
Divers	16 088 241	9,19 %
Total	175 062 472	100,00 %

4.2 Variation des capitaux propres

Libellé	31/12/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Capital	89 499 227	204	1 968 195	87 531 236
Prime Emission	73 145 406	58 548	1 968 195	71 235 759
Réserve légale (1)	0			0
Réserve Réglementée	0			0
Autres Réserves	0			0
Report à Nouveau (1)	-18 480 869	-4 076 799		-22 557 668
Résultat de l'Exercice (1)	-4 076 799	-5 217 981	-4 076 799	-5 217 981
Provision Réglementées	10 912 558	3 101 369		14 013 927
Total	150 999 523	-6 134 659	-140 409	145 005 273

Les provisions réglementées correspondent à un amortissement dérogatoire des frais d'acquisition comptabilisés au compte 261200 pour 15 506 848 €. La durée d'amortissement est de 5 ans.

4.3 Provisions pour risques et charges

Il n'y a pas de provision pour risques et charges au 31 décembre 2024.

4.4 Dettes financières

Mouvements des Emprunts de l'exercice

Désignation	Au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Remboursements de l'exercice	A la fin de l'exercice
- Emprunt tranche 1	85 230 721			85 230 721
- Emprunt tranche 2	10 227 687			10 227 687
- Emprunt tranche 3	12 500 759			12 500 759
- Emprunt tranche 4	25 000 000			25 000 000
- Emprunt tranche 5	23 700 000			23 700 000
- Intérêts courus				0
Total	156 659 166	0	0	156 659 166

En 2020, une dette unitranche à hauteur de 75 millions d'euros a été octroyée à la SAS Santorin Participations afin d'acquérir la SAS Softway Medical, Un premier complément de dette unitranche ont été accordé afin de financer l'acquisition de Newac et du groupe Santalis (idem Santé & 2TP Santé) pour un montant de 9 millions d'euros. En 2021, un second complément de dette unitranche de 11.7 millions d'euros a permis d'acquérir le groupe Venus Medical (Nicesoft & Finksoft).

En 2024, deux compléments de dette ont été accordés :

- 25 millions d'euros pour l'acquisition du Groupe SBIM,
- 23.7 millions d'euros pour l'acquisition du Groupe Epiconcept.

Ces dettes seront remboursables in fine en janvier 2027 et ont la particularité d'avoir leurs intérêts capitalisés les deux premières années soit jusqu'au 15/01/2022. Les intérêts courus jusqu'au 15/01/22 ont été intégrés au montant de la dette, et les intérêts à compter du 15/01/22 ont été payés au trimestre, pour un montant total de 12 592 milliers d'euros en 2024.

Pour se prémunir contre le risque de variation des taux, la société Santorin Participations a souscrit un CAP de taux garantissant un taux plafond à 0%.

Une première opération a été souscrite le 19 mai 2020, pour 175 000 €, pour garantir un nominal d'emprunt de 60 millions d'euros, pour une durée de 4 ans.

Une deuxième opération a été souscrite le 2 février 2023, pour 23 500 €, pour garantir 50 millions d'euros sur 6 mois.

Une troisième opération a été souscrite le 2 février 2023, pour 250 000 €, pour garantir 75 millions d'euros sur 1 an à compter du 29/12/23.

Une dernière opération a été souscrite le 17 novembre 2023, pour 485 000 €, pour garantir 100 millions d'euros sur 1 an à compter du 31/12/2024.

NOTE 5.0 – COMPTE DE RESULTAT

5.1 Produits d'exploitation

Ventilation du chiffre d'affaires net hors taxe (par secteur d'activité)

Désignation	Montant
Ventes de marchandises	
Prestations de services	3 846 940
Total	3 846 940

Ventilation du chiffre d'affaires net hors taxes (par marchés géographiques)

Désignation	Montant
France	3 775 961
Export	70 979

5. 2 Impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Imputation du crédit d'impôt	Résultat Après impôt
Résultat courant	-6 732 391			-6 732 391
				0
Résultat exceptionnel	-2 894 435			-2 894 435
				0
Autres (1)	0	-4 408 845		4 408 845
				0
Résultat comptable	-7 232 295	-4 408 845	0	-5 217 981

(1) correspond au produit d'impôt de l'intégration fiscale

Notre société a opté pour le régime de l'intégration fiscale.

Au 1^{er} janvier 2021, la société mère du groupe fiscal Softway Medical devient la SAS Santorin Participations.

Accroissement ou allègement de la charge fiscale future

	Taux d'imposition		
	Taux normal	PVLT	Autres
A - ALLEGEMENTS			
a) Charges et provisions non déductibles temporairement			
b) Eléments à imputer			
. Déficits reportables	16 784 088		
. Amortissements			
. Moins-values à long terme			
Bases (A)	16 784 088	0	0
B - ACCROISSEMENTS			
a) Provisions réglementées			
. Provisions hausse des prix			
. Provisions fluctuation des cours			
. Amortissements dérogatoires			
b) Subventions d'équipement			
c) Produits non taxables temporairement			
. Plus-values à court terme			
. Plus-values de fusion			
. Plus-values à long terme différées			
Bases (B)	0	0	0
Bases A - B	16 784 088	0	0
Impôt correspondant	4 196 022	0	0
Soit un allègement futur d'impôt de Ou un accroissement futur d'impôt de			4 196 022
C - ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE			
. Réserve spéciale de plus-value à long terme			
. Réserve spéciale des profits de construction			
. Provision pour investissements			

Les déficits correspondent à ceux de l'intégration fiscale.

5.3 Charges et produits financiers

Le résultat financier est un déficit de 5 966 milliers d'euros et est composé :

- Pour les charges : des intérêts sur la dette unitranche pour 12 592 milliers d'euros, des frais liés à la couverture de taux pour 263 milliers d'euros, 1 339 milliers d'euros de frais d'émission d'emprunt et à l'amortissement des frais d'émission d'emprunt pour 237 milliers d'euros.
- Pour les produits : 6 306 milliers d'euros de refacturation des intérêts de la dette unitranche à Softway Medical, 1 298 milliers d'euros de produits liés à la refacturation à

Softway Medical des frais d'émission d'emprunt liés au rachat des Groupe SBIM et Epiconcept, et 862 milliers d'euros de produits liés à la couverture de taux.

5.4 Charges et produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (ligne HA)	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital (ligne HB)	230 400
<i>Cession d'immobilisation financière</i>	230 400
	0
Reprise sur provisions et transferts de charges (ligne HC)	0
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	230 400
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (ligne HE)	0
<i>Charges exceptionnelles</i>	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital (ligne HF)	23 466
<i>Cession d'élément d'actif</i>	23 466
Dotations exceptionnelles aux provisions (ligne HG)	3 101 369
<i>Amort. dérogatoires des frais d'acquisition des titres Softway Medical</i>	3 101 369
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 124 835

5.5 Transferts de charges

Transferts de charges	
Refacturation frais généraux	1 524 415
Divers refacturations et remboursements frais	1 257
TOTAL	1 525 672

NOTE 6.0 – Engagements financiers et autres informations

6.1 Détail des charges à payer

Désignation	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	3 530 134
Primes à payer	526 300
Congés à payer	965
Charges sur primes à payer	167 819
Charges sur congés payés	25 996
CE	3 693
Taxe d'apprentissage	1 587
Formation continue	882
CVAE	3 258
Taxe sur les salaires	11 571
Adesat	606
Total	4 272 812

6.2 Détail des produits à recevoir

Désignation	Montant
Clients factures à établir	2 740 456
Intérêts courus sur compte courant	6 306 037
Produit à recevoir - CAP de taux	0
Total	9 046 493

6.3 Détail des filiales et participations

	Capital / Autres capitaux propres	Quote part du capital détenu / Résultat du dernier exercice clos	Valeur brute / nette Comptable des titres	Prêts et avances consenties / Cautions et aval donnés	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos / dividendes encaissés
<u>PARTICIPATIONS</u>					
SOFTWAY MEDICAL Rte de la Côte d'Azur - Rue de la Belle du Canet 13590 MEYREUIL SIRET 31598513500161	17 176 895	100,00	201 780 000	24 686 756	29 621 984
	10 922 528	-6 371 696	201 780 000	91 267 783	0

6.4 Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Désignation	Montant concernant les entreprises	
	Liées	avec lesquelles la société à un lien de participation
- Avances et acomptes sur immobilisations		
- Participations		
- Créances rattachées à des participations		
- Prêts		
- Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
- Créances clients et comptes rattachés	1 324 306	1 575 942
- Autres créances	97 573 820	12 003 755
- Capital souscrit appelé non versé		
Total actif	98 898 126	13 579 697
- Emprunts obligataires convertibles		
- Autres emprunts obligataires		
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
- Emprunts et dettes financières divers		
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 268 501	18 015
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
- Autres dettes	24 686 756	13 183 984
Total passif	27 955 257	13 201 999
- Chiffre d'affaires	28 671	3 818 269
- Transferts de charges	158 403	1 366 012
- Produits de participation		
- Autres produits financiers	6 306 037	
- Produits exceptionnels	0	
Total produits	6 493 111	5 184 281
- Achats de marchandises		
- Autres achats et charges externes	215 417	6 221
- Impôts et taxes		
- Salaires et charges sociales	0	
- Charges financières		
- Charges exceptionnelles		
Total charges	215 417	6 221

6.5 Engagements donnés

Désignation	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Caution sur engagement de bail					
Engagement retraite (1)					252 043
Total					252 043

(1) Engagement de retraite

Conformément aux possibilités offertes par les textes, la provision pour retraite n'est pas comptabilisée mais figure en engagement hors bilan.

La méthode utilisée pour le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite est la méthode des unités de crédit projetées.

Les hypothèses retenues sont un départ à la retraite à l'initiative du salarié à 65 ans, une progression des salaires de 1.90% et une actualisation de 3.36 %. La probabilité de présence tient compte d'un taux de rotation lent. Les charges sociales afférentes sont calculées au taux de 38.82 %.

La table de survie utilisée est la table INSEE.

6.6 Effectifs

Catégorie	Effectif moyen
Cadres	8
Employés	0

6.7 Echéances des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	0		0
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	303 788		303 788
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 900 248	2 900 248	
Créance représentative de titres prêtés			
Provision pour dépréciation antérieurement constituée	7 250	7 250	
Personnel et comptes rattachés	0	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 987 865		11 987 865
Impôts sur les bénéfices	929 698	929 698	
Taxes sur la valeur ajoutée	0	0	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	109 577 575	109 577 575	0
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pensions de titres)	5 588	5 588	0
Charges constatées d'avance	485 000	485 000	
Totaux	126 197 012	113 905 359	12 291 653
(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			

6.8 Echéances des dettes

Etat des dettes		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes	A 1 an maximum à l'origine	0	0	0	
auprès des	A plus d'un an à l'origine	156 659 166	156 659 166		
etb de crédits					
(1)					
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		6 923 719	6 923 719	0	
Personnel et comptes rattachés		596 958	596 958		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		287 563	287 563	0	
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée		228 523	228 523	0	
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés		42 216	42 216	0	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés		37 870 740	26 035 628	11 835 112	
Autres dettes		0	0	0	
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance			0		
Totaux		202 608 886	190 773 774	11 835 112	0
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

6.9 Provisions inscrites au bilan

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exerc.	Diminutions Reprises de l'exerc.	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Amortissements dérogatoires		10 912 558	3 101 369		14 013 927
Autres provisions réglementées					
Total (I)		10 912 558	3 101 369	0	14 013 927
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Autres provisions pour risques et charges					0
Total (II)		0	0	0	0
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations	- Incorporelles				
	- Corporelles				
	- Titres de participations				
	- Autres immobilisations financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciations					
Total (III)		0	0	0	0
Total (I + II + III)		10 912 558	3 101 369	0	14 013 927
Dont dotations et reprises		- d'exploitations			
		- financières			
		- exceptionnelles	3 101 369		

6.10 Rémunération des dirigeants

En application de l'article R123-198-1° du code de commerce, les rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance à raison de leurs fonctions, peuvent ne pas être fournies lorsqu'elles permettent d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes.

6.11 Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

Pour rappel, le 15/01/2020 l'actionnariat du Groupe Softway Medical a été réorganisé avec la création d'une nouvelle société SAS Santorin Participations qui détient maintenant 100% du groupe Softway Medical.

Au 31/12/2024, les comptes consolidés seront présentés pour le Groupe Softway Medical par la société Santorin Participations.

6.12 Intégration fiscale

La SAS SANTORIN PARTICIPATIONS est seule redevable de l'impôt pour l'ensemble des sociétés intégrées fiscalement.

Le périmètre de l'intégration fiscale comprend les sociétés : SOFTWAY MEDICAL Développement, SOFTWAY MEDICAL Services, SOFTWAY MEDICAL Infrastructure, SOFTWAY MEDICAL Imaging, XTREM SANTE, SOFTWAY MEDICAL, NEWAC, 2TP SANTE, NICESOFT, VENUS MEDICAL, SOFTWAY MEDICAL Biologie, HISTONE Sud-Ouest, HDAC, PACT Le Cabinet Richard, HISTONE APM et SANTORIN PARTICIPATIONS société mère.

Le montant de l'impôt comptabilisé en "Autres créances" correspond aux Crédits d'Impôts des sociétés intégrées en attente d'imputation ou de remboursement.

Chaque filiale calcule son impôt sur les sociétés comme si elle n'était pas intégrée et verse à SANTORIN PARTICIPATIONS l'impôt ainsi déterminé.